

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

JUIN
2016

Admi ALR - PARA - BRU

CGSP

FGTB Services Publics

72^e année - n°6 - juin 2016 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



PROPRIETE
PRIVEE

LE RETOUR DES COMMUNS

DOSSIER :
REGARDS SUR LA PROPRIÉTÉ : P. 4



ÉDITO
C'est un joli nom
Camarade
P. 3



PLAN D' ACTIONS
Plan d'actions du front
commun syndical
P. 6 - 7



Admi
Il est encore temps
d'éviter la faillite
de l'État !
P. 9

Permanences fiscales

Exercice d'imposition 2016 – Revenus 2015

Dans un souci d'efficacité, veuillez vous munir de tous les documents nécessaires tels que :

- la carte d'identité et du code PIN ;
- le carnet syndical en règle de cotisations ;
- la déclaration et avertissement extrait de rôle de l'année précédente ;
- l'avertissement extrait de rôle du précompte immobilier (revenu cadastral) ;
- les fiches de salaire et/ou pension, mutuelle, chômage ;
- attestation assurance-vie, épargne-pension, ALE, titres services, libéralité ;
- prêt hypothécaire ;
- les congés payés ;
- impôts des personnes physiques (IPP) de la commune du domicile ;
- preuves des déductions diverses (rente alimentaire, économie d'énergie...) ;
- composition de ménage, handicap + 66 % ;
- si contexte particulier, joindre les pièces y afférant.

Ce service est entièrement gratuit.

Huy

Le mardi 14 juin,

de 9h à 12h et de 13h à 15h,

à la CGSP, rue du Neufmoustier, 8.

Liège

Les lundi 30 mai et mercredi 22 juin,

de 9h à 12h et de 14h à 15h30,

CGSP - Salle Yerna, 2^e étage,

place Saint Paul, 9-11.

À l'attention des affiliés(e)s de la régionale

Welkenraedt

Les jeudi 9 juin et mercredi 22 juin,

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (Cde José Nicolaye),

à la CGSP, rue de la Gare 14 (1^{er} étage).

Pour les affilié(e)s (actifs et pensionnés) exclusivement aux dates précitées.

DANS NOS RÉGIONALES

Charleroi

Candidature

Mandat de Secrétaire intersectoriel

Le Bureau exécutif de l'Intersectorielle CGSP de Charleroi, conformément à son ROI, fait appel aux candidatures pour la future vacance du mandat de Secrétaire intersectoriel.

Celui-ci est actuellement occupé par Étienne Libert qui quittera la fonction en date du 1^{er} septembre 2016.

Pour être recevables, les candidatures éventuelles à ce mandat doivent, conformément au ROI régional, être présentées par un secteur professionnel.

Les candidatures sont à transmettre par écrit **avant le 10 juin 2016**, à l'attention du

Président régional
CGSP de Charleroi
Barbion Philippe
rue de Montigny 42
6000 Charleroi.

Hainaut occidental

Voyage au Luxembourg

L'Amicale des Pensionnés organise un voyage au Luxembourg les 24 et 25 août 2016.

Visites du château de Viander - repas à Echternach et visite guidée - nuit à l'hôtel et petit déjeuner - visite et dégustation aux caves B. Massart - visite de la serre aux papillons - déjeuner croisière sur la Moselle - visite en petit train de Luxembourg.

Prix : 215 €/pers. pour nos affiliés (230 €/sympathisants).

Inscriptions pour le 1^{er} juillet au plus tard.

Renseignements complémentaires sur demande à la régionale le lundi matin et le mardi après-midi de 14h à 16h.



C'est un joli nom **Camarade**

C'est un joli nom Camarade
C'est un joli nom tu sais
Qui marie cerise et grenade
Aux cent fleurs du mois de mai
Pendant des années Camarade
Pendant des années tu sais
Avec ton seul nom comme aubade
Les lèvres s'épanouissaient
Camarade Camarade

C'est un nom terrible Camarade
C'est un nom terrible à dire
Quand, le temps d'une mascarade
Il ne fait plus que frémir
Que venez-vous faire Camarade
Que venez-vous faire ici
Ce fut à cinq heures dans Prague
Que le mois d'août s'obscurcit
Camarade Camarade

C'est un joli nom Camarade
C'est un joli nom tu sais
Dans mon cœur battant la chamade
Pour qu'il revive à jamais
Se marient cerise et grenade
Aux cent fleurs du mois de mai

La chanson « Camarade » a été interprétée par Jean Ferrat

REGARDS SUR LA PROPRIÉTÉ

- Pour sa troisième saison, la CGSP wallonne a envisagé de faire graviter son cycle autour de trois substantifs : « Propriété, Temps et Gratuité » et d'explorer ainsi les liens et les articulations entre ces trois termes dans le cadre de la lutte contre le capitalisme. L'idée est de passer ces trois substantifs au crible d'une analyse critique illustrant un versant négatif et positif.

C'est ainsi que le 27 octobre 2015, nous nous sommes penchés sur la question de la propriété avec les regards croisés de Graziano Pestoni, responsable syndical du SSP/VPOD de 1978 à 2006 (dans le Tessin) et auteur de *Privatisations, le monopole du marché et ses conséquences* et de Pierre Crétois, chercheur associé au Sophiapol et enseignant contractuel à l'Université de Tours, coordinateur de l'ouvrage *État social, propriété publique et biens communs*.

LA PRIVATISATION, C'EST LE VOL !

Graziano Pestoni évoque principalement les travers de la privatisation des services publics en Suisse, mais il ausculte également la vague de privatisations en Europe et dans le monde. Il rappelle ainsi que le Chili de Pinochet, une dictature donc, a véritablement été le laboratoire économique des *Chicago Boys* rassemblés autour de Milton Friedman et il pointe également du doigt le rôle prépondérant, au niveau européen, de la directive sur la transparence promulguée en 1980 qui, par son interdiction des subsidiations croisées a littéralement constitué le point de départ du processus de libéralisation et de privatisations.

Il classe également les acteurs principaux en trois catégories : les *rapaces* (les institutions financières notamment), les *mercenaires* (le monde politique, les journalistes) et les *modernistes* (celles et ceux qui vantent et vendent ces privatisations sous le couvert de la modernisation à tous crins). Un autre argument fallacieux souvent utilisé pour faciliter cette cession des biens publics est celui de la symétrie des sacrifices : nous sommes tous dans le même bateau, nous avons tous profité de la situation quand tout allait bien, donc, nous devons tous faire des sacrifices.

(Sauf que tout le monde n'est pas sur le pont supérieur, tout le monde n'a pas profité de la même manière et les sacrifices ne sont pas les mêmes pour tous !). Face au catalogue des horreurs que représentent les privatisations en Suisse, Graziano Pestoni souligne toutefois que les syndicats ont malgré tout disposé de la latitude de recourir au référendum révocatoire (la votation est possible sous réserve de l'obtention de 100 000 signatures, 50 000 si l'initiative émane du Parlement). Ainsi, même si l'asymétrie des forces en présence est grande, trois initiatives ont été remportées sur trente ans.

Et pour Graziano Pestoni, « pour parvenir à changer de cap, il convient de remettre la politique au centre des préoccupations : c'est la politique et non les finances qui doit guider l'État ».¹

L'IDÉOLOGIE PROPRIÉTAIRE

Pierre Crétois, pour sa part, a coordonné un ouvrage collectif qui confronte la propriété publique à celle de la propriété commune et des biens communs en se posant la question de savoir si ces derniers, par ou en dehors de la propriété publique, permettraient de sortir de l'impasse du « tout marché ». Le thème des biens communs est pour lui une véritable usine à gaz et si le thème semble être abordé par de nombreux auteurs, son contour flou en fait, si l'on n'y prend garde, un pavillon de complaisance assez aisé. Ainsi, face à un État fortement instrumentalisé par le néolibéralisme, certains auteurs développent autour du commun une approche fortement libertaire tandis que d'autres sont moins radicaux à

l'égard du rôle de l'État en la matière : ainsi, « peut-on réduire l'État, même s'il a subi des transformations dans un sens néolibéral entièrement au statut de coproducteur des normes néolibérales en sorte qu'il faudrait en finir avec lui et passer à tout autre chose ? »²

Pour rappel, c'est au 17^e siècle qu'est apparue l'idéologie propriétaire qui stipulait que n'importe qui pouvait s'approprier quelque chose sans demander de compte à personne et ce qui était approprié était obtenu uniquement par le travail. Dans son acception classique, le droit de la propriété sert à exclure les tiers et à autoriser la production d'un bénéfice économique soit par la vente soit par son exploitation. Les solidaristes ont répliqué à cela que personne n'était ou ne devenait ce qu'il est sans avoir de dette à l'égard de la société et que dans ce cadre-là, l'impôt était la dette payée à la société. Pour les marxistes et les anarchistes, l'État protège les intérêts des

propriétaires ; or, l'État a tout de même permis une certaine émancipation via une transformation de ce même État. En d'autres termes, l'émergence du commun entraîne un

L'État est-il une rustine qui permet de rendre tolérable le maintien des choses en l'état ou est-il un outil permettant de renverser les modes d'appropriation privatifs ?

questionnement sur l'État : celui-ci est-il une rustine qui permet de rendre tolérable le maintien des choses en l'état ou est-il un outil permettant de renverser les modes d'appropriation privatifs ?

L'ÉMERGENCE DU COMMUN

Quoi qu'il en soit, le thème a notamment refait surface suite à des expérimentations menées en Italie (remunicipalisation de l'eau et gestion par les collectivités locales).



L'économiste Elinor Ostrom y voit un mode de gestion collective des biens en définissant des droits d'accès et elle dénombre ainsi des communs environnementaux (eau, air, environnement) mais aussi des biens communs numériques (licences libres...). La question que cette thématique fait surgir est celle des instruments juridiques pour protéger cette conception de la propriété et de l'usage de la propriété précisément au moment où les lignes bougent avec l'apparition de l'économie du partage ou collaborative et avec le retour en force de l'économie sociale et solidaire. Dans ce cadre, le commun pourrait s'avérer utile en ce sens qu'il induit une contestation de l'appropriation privative contraire à la démocratie et qu'il pourrait tenir un rôle dans l'invention de nouvelles formes publiques de solidarité et de protection.

Et dans la foulée, la question qui se pose est celle de savoir comment reprendre la main sur la gestion : le commun permettrait de démocratiser cette dernière puisque les usagers, les riverains sont aussi des parties prenantes. Cette remarque s'applique aussi aux services publics accaparés par l'État et le moment est opportun puisque dans une société d'interaction, l'idéologie propriétaire perd en pertinence. En l'absence de réaction appropriée des

services publics, ceux-ci risquent de se voir attaqués par les intérêts privés et par les tenants de l'axe libertaire.

LE COMMUN, OUTIL DE RÉAPPROPRIATION

Alors que la structure duale du droit occidental a imposé son cadre à la pensée socialiste (propriété publique contre propriété privée) « avec le commun, il ne s'agit plus d'opposer simplement la propriété privée et la propriété publique, il s'agit plutôt de mettre en question pratiquement et théoriquement les fondements et les effets du droit de propriété en leur opposant l'impératif social de l'usage commun »³.

En n'étant pas une conception alternative de la propriété mais une alternative au droit de propriété en tant que tel, le commun peut être un outil pour contester l'idéologie propriétaire et les mécanismes fonctionnant sur la marchandisation alors que la propriété a été naturalisée et rendue telle au fil du temps. Pour le dire autrement, « la propriété nous a rendus idiots : elle nous a conduits à nous concentrer sur l'appropriation des ressources plutôt que sur les fonctionnements et les accomplissements humains dont ces dernières sont supposées être vectrices. »⁴

En somme, le principe du commun est la condition de possibilité dans laquelle

les biens deviennent réappropriables et par là, il rend possible une résurgence des principes de l'État social contre l'accaparement privé.



1. Graziano Pestoni, « Privatisations, le monopole du marché et ses conséquences », Lausanne, Éditions d'En Bas, 2015, p. 105.
2. Serge Audier, « Le Commun contre l'État : sur le débat italien autour des "biens communs" et du "commun" », in Thomas Boccon-Gibod et Pierre Crétois, *État social, propriété publique et biens communs*, Lormont, Éditions du Bord de l'eau, 2015, p. 51.
3. Pierre Dardot et Christian Laval, « Propriété, appropriation sociale et institution du Commun », in Thomas Boccon-Gibod et Pierre Crétois, *op. cit.* 2015, p. 72.
4. Pierre Crétois et Caroline Guibet-Lafaye, « Y a-t-il une alternative à la conception exclusiviste classique du droit de propriété ? Une théorie inclusive de l'appropriation ? » in Thomas Boccon-Gibod et Pierre Crétois, *op. cit.* 2015, p. 115.

Plan d'actions du front commun syndical

La CSC, la CGSLB et la FGTB réagissent aux mesures antisociales de ce gouvernement. La CGSP s'inscrit pleinement dans les modalités de ce plan d'action.

Parce que ce gouvernement mène des politiques d'austérité « deux poids, deux mesures » qui font peser tous les efforts sur les travailleurs, avec ou sans emploi, en épargnant le capital.

Parce que ce gouvernement a décidé de calculer la durée de travail sur une base annuelle, voire plus. La semaine de 38 heures sera *de facto* supprimée. Cette mesure a pour seul objectif de permettre plus de flexibilité, de travailler plus sans aucune compensation, si c'est nécessaire pour l'entreprise. Et ce, en dehors de toute concertation sociale et donc de toute protection pour les travailleurs.

Le front commun syndical rappelle que des alternatives existent pour une société plus juste et solidaire :

- sauvegarder et renforcer le pouvoir d'achat via l'indexation automatique des salaires et des allocations sociales et la liberté de négocier. Tous les indicateurs l'attestent, il n'y a plus de handicap salarial en Belgique,
- préserver une sécurité sociale fédérale forte. Elle seule peut garantir une société solidaire,
- offrir des services publics accessibles et de qualité. Ils sont le premier pouvoir d'achat des citoyens,
- investir dans une relance et des emplois durables. Ils sont les moteurs de l'économie et les garants du bien-être des citoyens,
- mettre en œuvre une justice fiscale. Pour être juste, cette fiscalité doit mettre à contribution tous les revenus, y compris ceux du capital,
- réduire collectivement le temps de travail, avec maintien du salaire et embauches compensatoires. Seule la réduction collective du temps de travail a permis et permettra de créer de l'emploi pour tous. Elle permettra également aux travailleurs âgés de travailler dans de meilleures conditions.



Plan d'actions

Mardi 24/05/2016 : manifestation fédérale interprofessionnelle en front commun

Mardi 31/05/2016 : manifestation des services publics en front commun soutenue par le privé

Du 20/06/2016 au 24/06/2016 : sensibilisation dans les entreprises

Vendredi 24/06/2016 : grève nationale FGTB

Jeudi 29/09/2016 : manifestation fédérale interprofessionnelle en front commun

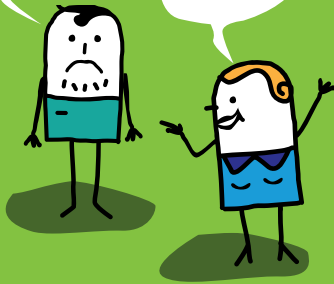
Vendredi 7/10/2016 : grève générale en front commun

Entre le 25/05/2016 et le 17/06/2016 : actions à thèmes

Infos FGTB 3 mai 2016

D'accord mais pour moi, ça ne va quand même rien changer...

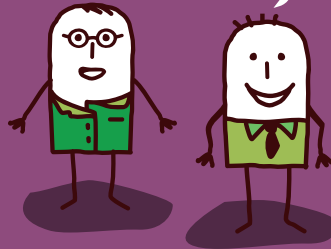
Ah si, quand même !



PLUTÔT QUE DE FAIRE DES ÉCONOMIES, NOUS ENTENDONS UTILISER LES RECETTES NOUVELLES POUR CRÉER DES EMPLOIS dans le secteur public, investir davantage dans les infrastructures, les transports publics, l'enseignement et la sécurité, dans les soins de santé de qualité, accessibles à tous. Nous voulons également du travail pour tous et à tout âge. Une sécurité sociale forte assurée par un financement adéquat. Nous voulons des services public proches du citoyen et répondant aux nombreux besoins de la population.

OK, c'est important pour mes services publics. Mais qu'en est-il de mon salaire et de ma pension ?

Là aussi, cela fera une différence !



NOUS VOULONS GARANTIR UN EMPLOI DE PROXIMITÉ ET STABLE ainsi que le droit à un travail pour tous. Il faut exempter de l'impôt une plus grande partie des revenus de ton travail. Et il faut ramener l'âge de la pension à 65 ans. Il faut à nouveau permettre à celles et ceux qui ont commencé à travailler très jeune ou qui exercent un métier lourd, d'arrêter de travailler plus tôt et il faut étendre les conditions qui permettent de faire une pause dans sa carrière. Il faut charpenter solidement le financement de la pension légale.

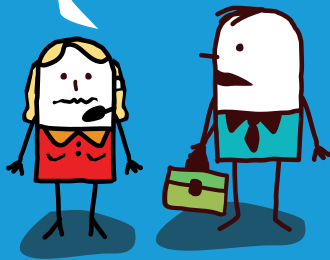
Services publics ! 11.000.000 de gagnants chaque jour !



CGSP
FGB Services Publics
L'Économique, en est plus fort.

Un trou de 2,3 milliards dans le budget fédéral ? Et nous ne sommes qu'en avril !

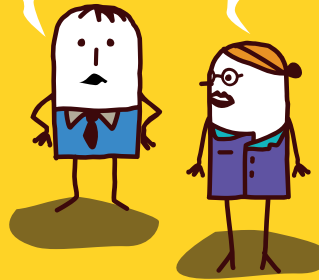
Faut pas demander ce que ce sera en décembre ! Nous sommes au bord du gouffre !



ON REMET LE COUVERT, malgré les politiques d'austérités, les budgets sont en déficit. Envoyés les promesses électorales, quels remèdes vont-ils encore nous appliquer ? Encore plus d'économies, moins de services publics et nous faire payer plus encore !

Et pourtant, nous avons déjà donné plus de 6 milliards d'euros au gouvernement !

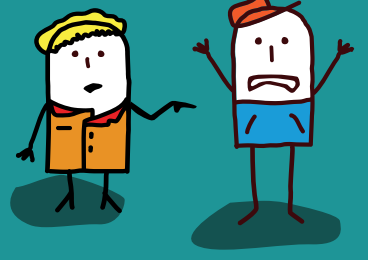
Ah bon ?



TOUT COÛTE PLUS CHER : ENSEIGNEMENT, CRÈCHE, TRANSPORTS PUBLICS, ÉNERGIE, EAU, ETC. Dans le même temps, ton salaire et les allocations familiales diminuent à cause du saut d'index. Ils s'attaquent aux plus faibles : aux malades, aux demandeurs d'emploi et aux pensionnés. Et le fameux tax shift ? Il te rapporte moins que ce que tu as dû déboursier par ailleurs.

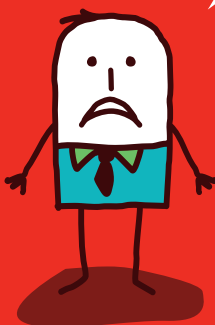
Comme tu vois, on a déjà donné, plus qu'il ne faut

Mais qu'a-t-on fait de cet argent ?



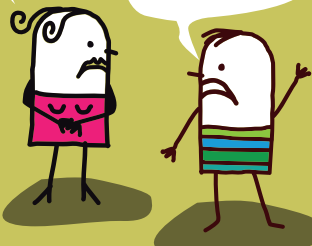
AVEC NOS SOUS ILS FONT DES CADEAUX AUX PATRONS ET AUX ACTIONNAIRES. Moins de cotisations pour la sécurité sociale sans obligation de création d'emploi. Le gouvernement se demande même s'il va récupérer 600.000.000 d'Euros auprès des multinationales dans le collimateur de l'Europe...

Envie de participer à un jeu où vous avez 100% de chance de perdre ?



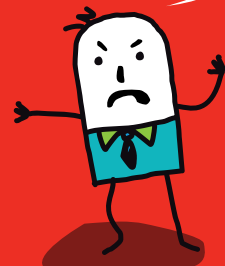
OK mais que peut-on y faire ? si il n'y a pas d'argent, faut bien faire des économies...

On ne peut vraiment pas faire autrement ?



- **UNE FISCALITÉ JUSTE** pour épargner le citoyen.
- Les charges les plus lourdes pour les épaules les plus fortes.
- Moins d'impôt sur le revenu du travail et plus d'impôt sur l'ensemble des revenus.
- Une véritable lutte contre la fraude fiscale et sociale.
- Non aux achats de prestige, comme des avions de chasse par exemple.

C'est jackpot pour le gouvernement tous les jours !



LES PARTIS DE LA COALITION VEULENT NOUS FAIRE CROIRE que les économies sont le seul moyen de résorber le déficit budgétaire. Pourtant, il y a de quoi générer des recettes nouvelles sans que tu aies à en supporter les conséquences. Une fiscalité plus progressive, une imposition basée sur la globalisation des revenus, la suppression des intérêts notionnels et une véritable lutte contre la fraude sociale et fiscale peuvent au bas mot rapporter 15 milliards d'euros par année !

Le service juridique de la CGSP-Bruxelles

Les politiques d'austérité menées en Europe et singulièrement par le gouvernement fédéral belge ont des conséquences désastreuses dans les services publics et font exploser les tensions sociales et le nombre de situations conflictuelles dans le monde du travail. Dans un tel contexte, le service juridique de la CGSP-Bruxelles, toujours plus sollicité, apporte une aide précieuse et efficace aux secteurs, aux délégués et aux affiliés.

Problématiques traitées

Comme son nom l'indique, le droit du travail concerne les relations de travail. Il s'intéresse notamment aux litiges entre travailleurs et employeurs qu'ils soient publics ou privés. Les litiges en questions sont souvent liés à des licenciements pour motif grave, à des licenciements abusifs ou encore à des cas de harcèlement moral ou sexuel.

Des notions aux frontières floues manipulables qui font l'objet d'interprétations contradictoires et qui exigent du juriste une capacité d'analyse qui permettra d'organiser les données d'un dossier au regard du droit pour argumenter et défendre l'affilié.

Les accidents du travail constituent une part considérable des dossiers traités. C'est souvent la reconnaissance de l'accident du travail ou de l'accident sur le chemin du travail en tant que tels qui est à l'origine du litige. Le service juridique est confronté régulièrement à des situations limites : une réunion tendue, une agression verbale, peuvent être à l'origine d'un traumatisme et constituer un accident du travail. Puis il y a l'évaluation des séquelles physiques ou psychologiques, dont l'enjeu est notamment la détermination de l'éventuelle incapacité permanente partielle ou totale subie par la victime. La régularité des contrats de travail, la vérification des rémunérations, la conformité des documents sociaux, les négociations dans le cadre d'un licenciement font également partie du champ d'action du service juridique.

Avec un taux de chômage moyen de près de 20 % en Région bruxelloise, sensible-

ment plus élevé chez les jeunes (moins de 25 ans) aux alentours de 27 %, il n'est pas étonnant que les dossiers liés à cette problématique soient les plus nombreux. Une problématique où pèsent lourd les dossiers des artistes qui, suite à une réinterprétation unilatérale par l'Onem des conditions d'octroi du statut d'artiste, ont perdu le statut particulier qui leur permettait de bénéficier des allocations de chômage malgré le caractère intermittent de leur activité professionnelle.

Fonctionnement

Il s'agit de recevoir les affiliés dont la situation nécessite une intervention juridique. Cette consultation requiert l'accord préalable du responsable du secteur qui aura déjà opéré un premier examen du dossier. Les démarches accomplies par le service juridique visent à tout mettre en œuvre pour obtenir la solution du litige sans recourir à la procédure judiciaire. Des recherches doctrinales et jurisprudentielles permettent souvent d'appuyer efficacement des recours informels ou non contentieux auprès des employeurs, institutions de sécurité sociale et autorités publiques. Environ trois quarts des dossiers sont résolus dans ce cadre. Les autres dossiers, nécessitant un recours en justice, sont confiés à un cabinet d'avocats.

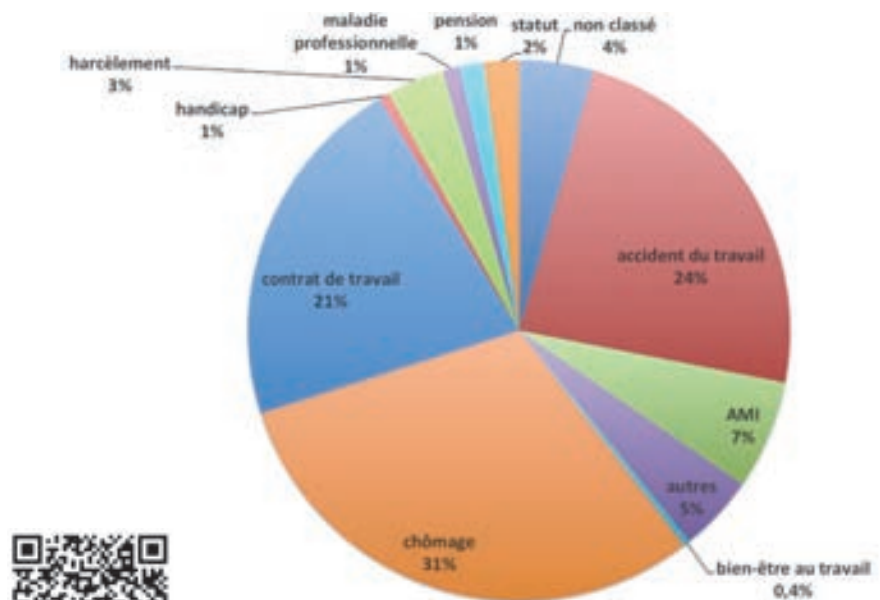
Le service juridique est aussi sollicité directement par les responsables de

secteurs pour toute problématique individuelle ou collective pour laquelle une intervention juridique est indiquée (négociation dans le cadre d'un licenciement, assistance pour une négociation collective, examen de l'évolution législative et jurisprudentielle dans un domaine précis, avis circonstancié sur une question de droit, etc.). Il s'agit d'un travail important et difficilement quantifiable.

Ces matières sont complexes et techniques. Il s'agit d'apprécier des situations particulières où les faits, les intentions, les volontés, sont parfois difficiles à objectiver. Elles nécessitent l'intervention de camarades aux compétences pointues pour que notre syndicat puisse remplir sa mission de défense des travailleurs.

C'est pourquoi la CGSP-Bruxelles a développé son service juridique interne qui traite exclusivement les problématiques liées au droit du travail et au droit de la sécurité sociale et repose sur un juriste, Benjamin Deman et une secrétaire, Marlène Baeyens, sous ma responsabilité. Cet axe important de notre action est d'autant plus utile et pertinent que la situation sociale se trouve sous forte tension.

*Jean-Pierre Knaepenbergh,
Secrétaire général de l'IRB-CGSP*



Répartition des dossiers ouverts au service juridique par type de problématique ; période 2011 à 2015 ; total : 365 dossiers

Il est encore temps d'éviter la faillite de l'État !

La grève de nos camarades agents pénitentiaires qui a mis en évidence la situation catastrophique des prisons n'est que le reflet de ce que vivent l'ensemble de nos services publics depuis de nombreux mois. La diminution drastique des moyens budgétaires, les sous-effectifs et le manque de personnel, les attaques sur les statuts et les pensions des agents de la fonction publique...

Tout ceci mène à des conditions de travail indécentes qui se répercutent sur la qualité des services rendus aux citoyens.

Pour la première fois, des hauts magistrats et des chefs d'entreprises rejoignent l'analyse qui est la nôtre depuis longtemps et condamnent eux aussi le marasme dans lequel l'État Belgique s'enlise avec ses politiques d'austérité.

Chaque jour, nous découvrons les conséquences du sous-investissement dans les services publics et l'état de délabrement du pays : musées, routes, prisons, tunnels, SNCB, police, pompiers, hôpitaux...

Il est grand temps que ce Gouvernement cesse son combat idéologique contre les services publics et la fonction publique. Il faut qu'il change d'orientation politique et qu'il prenne des décisions politiques fortes afin de nous aider à mener à bien nos missions. Car vouloir faire plus avec moins de personnel et de moyens financiers ne conduit qu'à la ruine de l'État !

Il est plus que temps que les citoyens de ce pays réclament leur droit à des services publics forts et correctement financés.

Annoncer un budget de 4 millions pour améliorer le marketing et l'image de la SA « Belgique » ne sert à rien ! Il faut des budgets massifs pour les services publics afin de restaurer le bon fonctionnement de l'État belge.

Le combat des agents pénitentiaires est donc aussi le nôtre, mais nous ne nous arrêterons pas là. Nous continuerons les actions afin de combattre les politiques néfastes de ce gouvernement et faire changer leur vision erronée du rôle de l'État et de ses services publics.

Olivier Nyssen
Secrétaire général CGSP-Admi

L'Admi au quotidien : des services indispensables qui ne se remarquent plus ?

Les citoyens, sont confrontés tout au long de leur vie à la présence de travailleurs de la CGSP Admi. Tout au long de leur vie.

Ainsi, au moment de leur naissance, c'est une infirmière qui a participé à l'accouchement.

Ensuite les parents ont déclaré cette naissance à l'officier d'état civil communal.

Ils ont été à la crèche communale ou bien surveillés par une gardienne ONE. Dans les couloirs de l'école, ils ont croisé notre personnel d'entretien ou de cuisine qui ont servi les repas à midi.

Après leurs études, ils se sont inscrits au bureau du Forem.

Ils ont été retirer leur permis de conduire au service population.

Lorsqu'ils quittent le nid parental, un agent de police de quartier est venu constater le changement de domicile.

Lorsqu'ils ouvrent leur robinet d'eau.

Lorsqu'ils regardent la TV ou surfent sur internet via un « cablo » bien connu.

Lorsqu'ils font appel aux pompiers pour retirer un nid de guêpes dans la toiture.

Lorsqu'ils font appel au Forem pour réorienter leur carrière professionnelle.

Lorsqu'on vient déboucher les égouts dans la rue.

Lorsqu'ils vont à la piscine, au bibliobus, dans un musée, à un concert ou une représentation théâtrale au centre culturel tout proche.

Mais également pour ceux qui ont moins de chance dans la vie et qui font appel aux services d'un CPAS.

Lorsqu'ils déposent leurs poubelles dans la rue ou leurs encombrants dans les recyparcs.

Lorsqu'on déneige la rue en hiver.

Lorsqu'ils demandent, en fin de carrière le calcul de leur pension.

Puis, pour terminer paisiblement leur vie dans une maison de repos.

Et enfin, au moment fatal de leur enterrement ou de leur crémation.

À chaque moment de leur vie, la CGSP Admi fournit les services essentiels aux citoyens, que ceux-ci ne remarquent même plus tant ils sont ancrés dans les habitudes.

Pire, ils répercutent le message incessant de la droite qui répète que tous ces

services leur coûtent et surtout, leur coûtent trop cher.

C'est faux !

Depuis déjà quelques années, les travailleurs de notre secteur rencontrent de plus en plus de difficultés à travailler dans des conditions honorables.

La crise financière de 2008 a eu des conséquences graves sur les budgets des pouvoirs locaux à cause de quelques spéculateurs du groupe Dexia.

À cause aussi de décisions des pouvoirs publics locaux qui ont choisi de privatiser de plus en plus de services.

La libéralisation des marchés de distribution des énergies a eu un impact énorme sur les intercommunales et les dividendes versés par celles-ci aux communes.

L'exclusion du chômage, décidée par le précédent gouvernement, a vu l'arrivée massive au CPAS de personnes exclues du chômage, sans moyens financiers complémentaires.

Nous avons vécu le non-remplacement de départs à la pension.

Et le gouvernement actuel a décidé de réduire le nombre de travailleurs dans les organismes d'intérêt public.

Ces attaques incessantes sur les services publics et leurs travailleurs, provoquent un sentiment d'injustice.

Nous travaillions déjà à flux tendus, mais à force de tirer sur la corde, elle finira par se briser.

Déjà avant le dernier ajustement budgétaire, les annonces du gouvernement n'étaient guère réjouissantes :

- les conséquences du tax-shift sur les finances des pouvoirs locaux seront catastrophiques ;
- ce gouvernement considère qu'il y a trop d'OIP dans ce pays ;
- le blocage des dépenses de santé aura aussi un impact sur le financement de nos hôpitaux et maisons de repos et de soins ;
- la privatisation de missions de police est envisagée ;
- la réforme des zones de secours n'avance pas.

Comment ce gouvernement peut-il encenser les services d'intervention au lendemain des attentats de Bruxelles, alors qu'il n'a qu'un objectif : les asphyxier ?

Ajoutez à cela, l'attaque sur notre régime de pension avec la création d'une pension mixte : les travailleurs auront droit à deux pensions différentes pour la partie contractuelle et la partie statutaire de leur carrière, alors qu'ils auront fait le même travail pendant les deux périodes.

Et l'attaque sur nos statuts et notre régime de maladie annoncés lors du dernier ajustement budgétaire.

L'avenir s'annonce noir pour nos travailleurs si nous laissons ce gouvernement avancer sur les propositions politiques qui sont sur la table.

Il faut le proclamer haut et fort : non, ces services ne coûtent pas trop chers, ils sont juste mal financés.

Des moyens financiers existent mais ceci implique un revirement idéologique et politique :

- une meilleure fiscalité, ne fût-ce qu'en rétablissant certaines tranches d'imposition supprimées par Didier Reynders ;
- la mise en place d'une taxe sur les revenus mobiliers et immobiliers ;
- ou encore, tout, simplement en mettant les moyens humains nécessaires afin de lutter efficacement contre la fraude fiscale : inutile de rappeler les récentes affaires de la Lux-leak et des Panama-papers.

Il est temps de réagir, nous avons des alternatives.

Des solutions existent pour refinancer les services que nous offrons aux citoyens et dont ils ne peuvent se passer.

Voici le message que nous envoyons aujourd'hui au monde politique, mais surtout aux citoyens.

À nous tous de le relayer le plus largement possible.

Les 28 et 29 avril 2016, le Congrès wallon statutaire administratif et de perspectives du secteur Admi

Quel titre pesant ! Oui, mais pourtant, derrière cette appellation formelle et rigide, se dessine simplement la vie de notre secteur.

Au Congrès, on répond aux questions fondamentales : Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ? Comment et pourquoi et au nom de qui agissons-nous ?

Comme l'a très bien défini la Présidente Martine Ugolini dans son introduction, **un congrès c'est une trêve de deux jours qui permet aux principaux acteurs de l'action syndicale de la CGSP Admi de faire le point, d'examiner le travail syndical, de lancer des perspectives pour l'avenir, de créer et renforcer les liens entre les militants.**

Deux journées sous le signe du travail, de la vie syndicale et de l'animation. Nous allons essayer de vous les faire revivre. Reportage en caméra embarquée.

Jour 1

Moi, novice en la matière, je débarque jeudi 9h au rendez-vous, en covoiturage avec trois autres camarades de ma régionale. Comme de nombreux délégués, j'ai beaucoup entendu parler des « Congrès ». Le régional, le fédéral, l'intersectoriel, l'extraordinaire et lequel encore ? Je m'y perds un peu. Et puis, qui peut y assister ? Être invité n'est pas donné à tout le monde ? Un truc de VIP ? Dans notre secteur, ça m'étonnerait, mais bon...

Donc et premièrement, ici c'est le Congrès wallon du secteur Admi, prolongement des congrès tenus dans les régionales durant le premier trimestre de l'année, et qui présentera en unité les résolutions wallonnes lors du Congrès fédéral de juin. Tiens, j'ai compris ; finalement, c'est assez clair.

Et deuxièmement, le mystère du choix des participants. Très clair aussi : les invitations sont envoyées par le Secrétariat wallon, sur désignation par chaque régionale. Les régionales disposent d'un certain nombre de mandats, en fonction de leur nombre d'affiliés (de 64 pour Liège, à 2 pour Welkenraedt ; plus 46 mandats pour le Bureau exécutif wallon). Les invitations sont donc réparties entre les délégués, de façon équitable et équilibrée : des anciens, des nouveaux, des pompiers, des agents communaux, des fonctionnaires des OIP, etc.

Dans le hall, une longue table et des drapeaux de la CGSP : on retrouve Christiane, Dorothée et Mireille qui s'activent

depuis la veille déjà pour gérer les inscriptions, donner les badges et les documents de travail. Elles répartissent les chambres aussi. Très confortables, mais partagées, à 2, à 3... Retour en arrière vers les dortoirs et les auberges de jeunesse !

Un fameux méli-mélo très fraternel dans ce hall ! Retrouvailles et exclamations au fur et à mesure des arrivées. Pour les camarades participant la veille à la manif de Charleroi, le défi est aujourd'hui de se reconnaître quand on a enlevé les doudounes et les casquettes.

Personne ne traînaille pourtant. Il est 9h30, la salle est déjà bien remplie et le Secrétariat wallon à la tribune ne doit guère insister pour obtenir le silence.

Courageusement, je me prépare à supporter un long bla-bla, comme souvent dans ce genre de réunions. Pas du tout. C'est du travail bien fait ! Les interventions sont rythmées, les prises de parole se succèdent, fort intelligemment et agréablement entrecoupées par des petits films retraçant les événements marquants du secteur au cours de ces quatre dernières années. Une chanson forte du groupe Eiffel accompagne les dias. Les paroles sont à méditer...

Extraits :

(...) Contre le tintamarre du pognon
À tout moment la rue peut aussi dire non

Et quand le peuple rêve
À tout moment la rue peut aussi dire...

Et quand le peuple rêve il aime
Disposer de lui-même

Et quand le peuple crève
À tout moment la rue peut aussi dire...

Pour **Martine Ugolini**, **André Gilles** et **Olivier Nyssen**, c'est le premier congrès en tant qu'organisateur, ils ne l'oublieront pas. Comme quoi, il y a des « novices » à tous les étages... Cette organisation n'est pas une mince affaire, ils ont donné le maximum.

Que retenir ?

Que le travail des collaborateurs administratifs, des techniciens et des permanents doit être mis en évidence, reconnu et apprécié.

Que ces actuels membres actifs du secteur ont été précédés et formés peut-être par d'autres camarades dans la longue chaîne de l'entraide et de la solidarité.

Olivier Nyssen rend ainsi un hommage reconnaissant aux belles individualités qui nous ont quittés : Jean-Pierre Baugnet, Jean-Damien Dhondt, Philippe Piroton. Puis les pensionnés sont invités à monter à la tribune : Jocelyne Dejet, Josiane Dekoker, Liliane Lemauvais, Nicolas Antoine, Jean-Marie Gendarme, Bernard Hamont, Marc Henry, Michel Tefnin, Yves Zanatta, reçoivent une accolade sympathique et fraternelle en remerciement de toutes leurs années de dévouement.

Que les vérificateurs aux comptes, par l'intermédiaire de leur porte-parole Claude Pirote, sont satisfaits du travail et de la gestion toute en transparence du Secrétariat wallon.

Que les mandataires aux différentes fonctions sont élus (ou réélus) par acclamations. Ces mandats (et surtout les femmes et les hommes qui les portent) sont très importants parce qu'ils nous représentent à la CGSP wallonne, qui rappelons-le, est le seul interlocuteur qualifié face au pouvoir régional et bruxellois (en concertation avec les francophones de Bruxelles). Au niveau national, la CGSP wallonne relaie nos positions dans les instances fédérales.

Le Secrétariat wallon élu au congrès se compose de :

- la Présidente : Martine Ugolini,
- le Secrétaire général wallon : Olivier Nyssen,
- le Secrétaire général issu des institutions publiques : André Gilles,
- le Secrétaire régional de Liège : Luc Hakier,
- le Secrétaire régional de Charleroi : Philippe Barbion,
- la Secrétaire interrégionale de l'Ouest : Sabine Libert,
- le Secrétaire interrégional du Centre-Sud-Est : Jean-Pierre God,
- le Vice-président issu de la régionale de l'Ouest : Pascal Douliez,
- le Vice-président issu de la régionale du Centre-Sud-Est : Antonio Bernet,
- le délégué permanent police : Eddy Quaino.

Ainsi que les techniciens Anne Deprez, Michèle Jassogne, Patricia Vermoote, Laurent De Cooman et Fabio Pasqualino, Patrick François et Alain Rorive.

Secrétariat grandement renouvelé puisqu'au cours de la mandature, d'importantes et « historiques » personnalités du secteur ont passé le relais.

Rapports d'activité en bref

Rappelons que le secteur Admi a été créé en 2004 par la fusion des secteurs ALR et Parastataux. Depuis, le secteur est en permanente croissance, étant bien entendu que les chiffres d'affiliations ne représentent pas, à eux seuls, l'impact et l'ampleur de notre action syndicale. Cette progression est sans conteste à attribuer aux délégués de terrain car elle est la conséquence directe de leur dévouement au quotidien.

Olivier Nyssen décortique ensuite les négociations et discussions qui ont jalonné l'exercice syndical 2012-2016, ce qui est aussi un bon rappel de nos structures : le Congrès extraordinaire et le Comité wallon élargi, les Comités syndicaux, Comité C, Secteurs XVI, XVII, XIX, XX ou Comité B. Les Commissions de travail (Établissements de soins, Police, gestion de l'eau, services d'incendie). Les groupes de travail (pensions, formation, communication, budgets et comptes des pouvoirs locaux). Tous les niveaux de pouvoir et tous les organismes sont passés en revue. Pour faire bref, citons au Fédéral, les gros dossiers Soins de santé, Police et Zones de secours. En Région wallonne, la 6^e réforme de l'État et le transfert des compétences qui impacte particulièrement le Forem et l'AVIQ. En communauté française, l'ARES, le transfert des compétences vers l'ONE et vers l'ETNIC.

Enfin, un impressionnant bilan de la capacité de mobilisation du secteur : plus de 50 manifestations en quatre ans, auxquelles les délégués et militants du secteur ont participé massivement.

Un développement particulier est consacré aux Formations sectorielles, dont le renforcement était une des priorités des secrétaires généraux lors de leur élection. La formation, une préoccupation majeure, pour aider les délégués à débiter dans leur mandat syndical, mais aussi pour les soutenir dans la poursuite de leurs missions. Donc la « formation de base » se poursuit ; complétée par une formation « argumentation » et une formation « prise de parole », initialement conçues pour les délégués Police mais qui ont été ensuite élargies à tous au vu de leur succès. Citons aussi une formation sur le financement des hôpitaux, et une sur le budget des pouvoirs locaux.

Passons au concret. Olivier Nyssen referme l'indispensable mais convenu volet « protocolaire » et annonce la mise en place des groupes de travail. La préparation de la version définitive des résolutions du congrès. C'est-à-dire rien moins que **les grands principes qui sous-tendent notre action pour les 4 ans à venir.**

Les thèmes idéologiques et d'actualité retenus pour le Congrès 2016 sont : les politiques de l'emploi et leurs conséquences en matière de fonction publique, les politiques de la santé et la place de l'action syndicale dans notre société hyper-numérisée.

(Les documents complets du congrès sont disponibles sur le site www.cgspadmi.be)

Les délégués présents vont donc réétudier, discuter les résolutions, voire proposer de nouvelles formulations. Encore une fois j'admire le mouvement d'intégration pyramidal des idées : les groupes de travail régionaux, les sous-groupes wallons, l'assemblée wallonne. Chaque étape permet de s'assurer que les délégués auront eu l'occasion de prendre la parole et de défendre leur vision du texte.

En pratique, cinq groupes nous rassemblent et nous mélangent de façon équilibrée et représentative. Les modérateurs sont les secrétaires régionaux, assistés par un technicien du secteur qui note et modifie les textes en temps réel, puis reformule pour obtenir l'adhésion du groupe. Ainsi, phrase par phrase (ou presque), les résolutions prennent forme et sont validées par le groupe.

Ce qui me frappe, c'est d'abord l'attention et le respect. Les prises de parole se succèdent, on écoute. Les discussions se lancent après. On ne se coupe (pas trop) la parole. C'est toujours constructif. Les apartés cessent vite pour revenir à l'élaboration commune. Ce qui me frappe aussi, c'est que les délégués font une lecture minutieuse du texte, ont préparé leur intervention. Tous. L'objectif est clair : trouver le terme exact et rassembleur.

Un exemple « la CGSP souhaite » est transformée dans une unanimité revendicatrice et combative en « la CGSP exige »

Quand on a finalement passé en revue les 18 pages des résolutions, les textes des sous-groupes sont repris et mis en commun par le Secrétariat élargi jeudi soir, pour aboutir au texte présenté en plénière vendredi pour la ratification décisive. Une excellente méthode de travail participative et structurée à la fois.

Jour 2

Après une soirée fraternelle bien méritée au vu du travail fourni, le petit-déjeuner nous réunit le vendredi matin, afin de (re)prendre des forces avant la dernière ligne droite : le vote des résolutions.

Pour commencer la séance, Pierre Petit, Directeur-conseiller à la Formation, et Benjamin Dehaut, délégué CGSP au CRF présentent les outils de gestion des ressources humaines que le Conseil régional de la Formation (CRF) met à disposition des Pouvoirs locaux (un article plus détaillé suivra prochainement dans *Tribune*). Le mot-clé : le management des ressources humaines, un enjeu de développement que la CGSP doit accompagner en s'adaptant sans oublier ses valeurs fondamentales.



Le vote final

La salle est comble. Sur deux grands écrans, Olivier Nyssen présente la version quasi définitive des résolutions. Martine Ugolini parcourt l'assemblée, attentive à donner la parole (et le micro) aux camarades souhaitant encore apporter une dernière modification. De façon très transparente et démocratique, chacun peut s'exprimer ; en cas de divergences sur les termes employés, vote à main levée. À noter : souvent la salle l'emporte... et le Secrétariat s'incline !

Je crois que je me répète, mais **c'est vraiment une belle démonstration de démocratie participative dans le respect des opinions de tous !**

Après un petit moment de décompression, Olivier Nyssen clôture le congrès en décrivant les perspectives d'avenir du secteur, qui tiendront compte, il le souligne avec force, des remarques entendues lors de ces journées, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la communication.

Il invite le groupe à réfléchir aux évolutions possibles pour le secteur, 10 ans après la fusion ALR-Paras. Il évoque la mise en place d'une Commission Jeunesse, pour lancer une nouvelle dynamique. Il réaffirme que la défense du service public représente l'avenir d'une société à visage humain bien menacée pour le moment. Le Président de la CGSP, Michel Meyer, aura le mot final du Congrès pour affirmer que la CGSP doit peser de tout son poids au sein de la FGTB et que nos résolutions, débattues les 16 et 17 juin prochains au Congrès fédéral, seront le point de départ d'une profonde réflexion sur les services publics.

Pour conclure, Martine Ugolini remercie **tous les délégués de leur implication active et constructive dans les travaux du congrès et salue leur courageux investissement dans le rôle de délégué.**

Moi, novice en la matière, je repars en n'ayant pas vu passer ces deux jours, avec quelques mots qui résonnent forts et clairs pour m'accompagner : **Convivialité Convictions Combat Solidarité.**

Le congrès vu par...
Martine Ugolini, Présidente

Je suis très satisfaite ! Par « mon » premier congrès, d'abord et surtout grâce à l'implication des collaborateurs, secrétaires, techniciens, permanents, qui ont « assuré » pour la logistique et l'élaboration des supports et des textes. Par rapport au fort taux de participation des congressistes et de leur activité et réactivité dans les discussions. Par l'ambiance festive qui a permis de créer du lien, valeur dont notre société a tant besoin.

Le syndicat c'est « tous ensemble » ; ici au congrès les délégués vivent ensemble autre chose que l'action pure, la réflexion qui est plus fondamentale, et se sentent partie prenante du travail réalisé.

Travail, je dois le dire, qui a commencé il y a 18 mois et représente un poids terrible. Choix de l'hébergement, élaboration des textes, réunions avec les secrétaires régionaux, deadlines statutaires à respecter, projets de rapport moral, ordre du jour, résolutions... soumis au Bureau etc.

Le congrès vu par...
Sophie, Intradel, Liège

Premier congrès et premier objectif : m'y retrouver dans toutes les instances et niveaux de responsabilité tout du long de la chaîne CGSP-FGTB. Donc la partie institutionnelle m'a bien intéressée ! Dans les groupes de travail, j'ai vraiment ressenti la volonté claire de donner la parole à tous les délégués, en toute liberté et toute indépendance, pour pouvoir à la fin intégrer un maximum de nos remarques dans les résolutions

Le congrès vu par...
Arnaud, SWDE, Charleroi

J'ai remplacé à la dernière minute mon président qui a eu un empêchement. D'un côté je suis content d'être là, car je ne suis délégué que depuis le mois d'octobre ; d'un autre, je me suis senti un peu hors sujet, parce que je ne connaissais pas les textes dont on a discuté, je n'avais pas participé au groupe de travail préparatoire dans ma régionale. J'ai dû sauter directement dans le grand bain ! J'ai accepté tout de suite de participer car cette réunion permet de mieux comprendre les valeurs de notre syndicat et de saisir les réalités différentes de tous les organismes du secteur. Ce qui me motive, et qui j'espère sera traduit dans les résolutions, c'est que la CGSP se bat pour que les agents publics aient un salaire décent et des horaires décentes, se bat contre la précarité et l'appauvrissement ; ainsi les familles peuvent vivre sereinement et veiller au bien-être de leurs enfants.

Le congrès vu par...
Geneviève, Police fédérale, Liège

Affiliée depuis que la Police peut compter des Organisations syndicales représentatives, auparavant à la régionale de Huy et maintenant déléguée depuis 5 ans à Liège, j'ai déjà une expérience de deux congrès fédéraux, mais c'est mon premier congrès au secteur wallon. J'apprécie d'abord de rencontrer les instances, et de pouvoir enfin mettre un visage sur certains noms ! J'aime aussi revoir des camarades un peu perdus de vue. Les retrouver donne l'occasion de voir si les problèmes sont les mêmes ailleurs, comment ils sont gérés, quelles solutions sont trouvées... ce « benchmarking » informel est très enrichissant et efficace.

Le congrès vu par...

Freddy, Administration provinciale, Président du secteur Admi pour le régionale du Luxembourg

Les résolutions sont vraiment le fruit d'une réflexion à tous les niveaux. Lundi dernier, avec les camarades du Centre-Sud-Est, on a formulé certaines remarques, résultat de nos discussions. On les a portées dans les groupes de travail, où elles ont encore fait l'objet d'une analyse critique. Cela se fait dans un véritable esprit de coopération, pour avancer vers un texte commun qui reflétera au mieux nos attentes. Interaction constructive, confrontation d'idées, c'est primordial dans une organisation comme la nôtre. C'est un moment à ne pas rater.

Le congrès vu par...

Nathalie, Présidente Forem, Charleroi

Je participe aujourd'hui à mon 2^e congrès. Beaucoup plus agréable à vivre que le premier, et sans doute plus productif. Précédemment, les sous-groupes planchaient chacun sur un thème distinct. Donc, en plénière, les discussions recommençaient de plus belle et le ton montait vite, les réactions émotives dues à une première lecture perturbaient la sérénité des discussions. C'était fatigant et peu constructif. Ici, le travail préalable dans les régionales et le fait que tous les groupes de travail discutent du même texte permet d'aller à l'essentiel et d'avoir rapidement un consensus voire une unanimité.

Le congrès vu par...

Thierry, Zone de secours, Tournai

Délégué depuis 3 ans, c'est mon premier congrès. Une bonne expérience et une étape dans l'apprentissage de la fonction de délégué. J'ai d'abord été à Mons il y a un mois pour préparer la relecture des résolutions. Nous étions 5, en tant que novice c'est très intéressant parce qu'on peut à la fois donner son avis et bénéficier des conseils de camarades plus expérimentés, qui regardent le texte différemment en quelque sorte. La mise en forme des résolutions prouve que l'on va tous dans le même sens pour défendre nos idées sur le service public. Et durant le congrès, la rencontre d'autres délégués permet d'échanger sur nos métiers respectifs et d'élargir son champ de réflexion.



Le congrès vu par...

Joëlle, ONEM, Verviers

Je suis déléguée depuis longtemps, mais je dois dire que ce genre de « big barnum » ne m'intéressait pas : je voulais seulement m'investir dans mon organisme. J'ai changé d'avis quand j'ai constaté l'énorme soutien apporté par la CGSP dans son ensemble (autres secteurs et autres régionales) lors d'actions menées à l'ONEM. J'ai alors pris conscience que mes convictions et mon travail étaient partagés par d'autres, et que je voulais être partie prenante de cette organisation à tous les niveaux. Élargir ma zone de réflexion syndicale passe par la participation à ce congrès. 250 personnes sont là pour bosser, et cela se fait dans le plus grand respect des opinions et des attitudes, chacun a son espace, les prises de paroles sont très égalitaires : une belle expérience.



www.cgspadmi.be

À LIRE

**Ce cauchemar qui n'en finit pas**

Comment expliquer l'étrange survie des forces pourtant responsables de la crise économique de 2008, l'une des pires depuis 1929 ? Comment expliquer que le néolibéralisme soit sorti renforcé de la crise ? Au moment de son déclenchement, nombre d'économistes parmi les plus célèbres avaient hâtivement annoncé sa « mort ». Ils n'ont vu dans la poursuite des politiques néolibérales que le résultat d'un entêtement doctrinal. Pour Pierre Dardot et Christian Laval, le néolibéralisme n'est pas qu'un simple dogme. Soutenu par des oligarchies puissantes, il est un véritable système politico-institutionnel obéissant à une logique d'autorenforcement. Loin d'être une rupture, la crise est devenue un mode de gouvernement d'une redoutable efficacité. Pourtant, rien n'est encore joué. Le réveil de l'activité démocratique, que l'on voit se dessiner dans les mouvements et expérimentations politiques des dernières années, est le signe que l'affrontement politique avec le système néolibéral et le bloc oligarchique a déjà commencé.

Pierre Dardot est philosophe et chercheur à l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense.

Christian Laval est professeur de sociologie à l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense.

Pierre Dardot et Christian Laval, *Ce cauchemar qui n'en finit pas. Comment le néolibéralisme défait la démocratie*, Éd. La Découverte, Paris, mai 2016, 252 p., 13,50 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • C'est un joli nom Camarade
- 4 / Dossier • Regards sur la propriété
- 6 / Plan d'actions • Plan d'actions du front commun syndical
- 8 / IRB • Le service juridique de la CGSP-Bruxelles

Infos Admi

- 9 / Édito • Il est encore temps d'éviter la faillite de l'État !
- Région wallonne**
- 10 / L'Admi au quotidien : des services indispensables qui ne se remarquent plus ?
- 11 / Congrès wallon statutaire administratif et de perspectives du secteur Admi
- 16 / À lire

www.cgspwallonne.be

www.cgspadmi.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontaines, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11